

Traduire les expressions idiomatiques arabes entre Exotisation et naturalisation^(*)

**Sarah KOWEIDER,
Princess Nourah Bint Abdulrahman university**

**Amal M. ELANWAR
Princess Nourah Bint Abdulrahman university
and Mansoura university**

Résumé

La traduction des expressions idiomatiques arabes est un projet culturel colossal qui mérite d'être examiné dans toutes ses facettes. Les expressions idiomatiques étant un élément culturel incontournable dans un texte littéraire, le traducteur est donc responsable de traduire ses spécificités culturelles pour établir une communication interculturelle. Cet article aborde la traduction de ces expressions à la lumière de la théorie culturelle de VENUTI afin de comprendre les enjeux rencontrés lors de la traduction entre la naturalisation et l'exotisation. En analysant la traduction des expressions idiomatiques arabes tirées de notre corpus : « *Muthakarāt Sa'em* » d'Ahmed BAHGAT, nous cherchons à trouver les solutions traductionnelles utilisées et comment le traducteur Jean MICHOT les a adaptées à la culture et à la langue arabe jusqu'à en arriver à une traduction qui a comme objectif le respect de l'Autre, l'altérité, et la promotion de la diversité interculturelle. Les expressions étudiées, en dialecte égyptien ou en arabe classique, ont pour origine le Saint Coran, la parole prophétique ou simplement les traditions sociales. L'analyse, dans ce cadre, se fait en deux étapes : tout d'abord l'explication de l'implicite culturel et religieux de l'expression puis la stratégie employée pendant l'opération traductionnelle.

Mots-clés : Traduction, expression idiomatique arabe, culturel, naturalisation, exotisation.

(*) Traduire les expressions idiomatiques arabes entre Exotisation et naturalization, Vol.12, Issue No.1, January 2023, pp.7-30.

تعد ترجمة التعبيرات الاصطلاحية من اللغة العربية إلى الفرنسية مشروعًا ثقافيًا يستحق الدراسة بأبعاده المختلفة. إن التعبيرات الاصطلاحية بصفتها عنصرًا ثقافيًا أساسيًا لا غنى عنها في النصوص الأدبية، فمهمة المترجم تتلخص في نقل خصائصها الثقافية من لغة إلى أخرى من أجل تحقيق تواصل بناءً بين الثقافات المختلفة. يتناول هذا المقال ترجمة التعبيرات الاصطلاحية من اللغة العربية إلى الفرنسية على ضوء النظرية الثقافية للورانس فينوتي؛ بهدف فهم التحديات والعقبات التي يواجهها المترجم عند استخدام استراتيجيات التوطين والتغريب. نبحت فيما يلي لإيجاد حلول ترجمية أكثر ملائمة للثقافة واللغة العربية، من خلال تحليل ترجمة التعبيرات الاصطلاحية الواردة في كتاب (مذكرات صائم) للكاتب أحمد بهجت بهدف الوصول إلى ترجمة تحترم الآخر والغريبة وتشجع التعددية الثقافية. تعود أصول التعبيرات الاصطلاحية المختارة سواء كانت باللغة العربية الفصحى أو اللهجة المصرية العامية إلى القرآن الكريم، الحديث الشريف أو العادات والتقاليد في المجتمع المصري. في هذا السياق تقوم الدراسة على مرحلتين: أولاً، شرح معنى التعبير الاصطلاحي ومدلولاته الثقافية والدينية، ومن ثم توضيح الاستراتيجية المستخدمة لترجمته.

الكلمات مفتاحية: ترجمة، تعبير اصطلاحي عربي، ثقافي، التوطين، التغريب.

Introduction

Les expressions idiomatiques, étant parmi les éléments linguistiques et culturels les plus parlants en langue arabe, sont considérées comme un enjeu incontournable en traduction culturelle. L'intérêt de cette étude s'explique par la rareté des recherches portant sur la traduction des expressions idiomatiques arabes en langue française, ainsi que l'intention de contribuer aux études qui s'intéressent à la traductologie arabe afin d'établir et de faciliter la communication interculturelle.

Notre étude porte sur le livre d'Ahmed BAHGAT, intitulé *Muthakarāt Sa'em*, Dar Al Shoruq, 1990 et sa traduction française réalisée par Jean MICHOT sous le titre de *Mémoires de Ramadan*, (l'Harmattan, Ecritures Arabes, 1991). Un texte chargé notamment d'expressions idiomatiques tirées de la culture et des traditions arabes et surtout égyptiennes. L'auteur, Ahmed BAHGAT, est un écrivain et philosophe égyptien dont les écrits se caractérisent par une ironie originale et intelligente. En lisant cette œuvre, proche d'un journal intime,

le lecteur se trouve intrigué par son style qui a comme objectif de rectifier les conduites et les comportements du musulman pendant le mois de Ramadan.

Le but de notre étude est de comprendre les défis que confronte le traducteur face aux expressions idiomatiques arabes. Nous nous appuyerons sur l'approche de Lawrence VENUTI qui préconise *l'exotisation, la naturalisation* afin de traduire les divers référents culturels. Nous nous interrogerons, dans ce cadre, sur ces deux stratégies employées pour traduire ce type d'expressions, et montrer comment le traducteur les a appliquées, et pourquoi ? Nous chercherons également à examiner l'effet de ces stratégies traductionnelles sur le sens et sur les connotations ou *le vouloir dire* de l'auteur.

Nous aborderons, dans un premier temps, un aperçu théorique sur les différentes approches de la traduction culturelle en général, en mettant en relief celle de Lawrence VENUTI. Dans un deuxième temps, nous analyserons la traduction des expressions idiomatiques, les enjeux rencontrés et le rôle que jouent les stratégies traductionnelles en transmettant les éléments culturels arabes en français. L'analyse se fait en deux étapes : tout d'abord l'explication de l'implicite culturel ou religieux de l'expression puis la stratégie employée pendant l'opération traductionnelle.

Aperçu théorique

Le caractère culturel des expressions idiomatiques exige une traduction tolérante et consciente qui respecte les deux cultures en question. Nous remarquons, dans cette optique, la richesse et la diversité des théories développées au fil du temps par les écoles européennes afin de traduire les textes littéraires et culturels.

Antoine BERMAN critique dans son livre « *L'épreuve de l'étranger*, 1984 », la traduction ethnocentrique « *qui ramène tout à sa propre culture, à ses normes et valeurs, et considère ce qui est en dehors de celle-ci -l'Étranger- comme négatif ou tout juste bon à être annexé, adapté, pour accroître la richesse de cette culture.* » (BERMAN

Antoine, 1999: 29). Il estime qu'en allant vers la culture cible, on risque de remplacer le texte original par un autre, dépourvu de ses spécificités culturelles.

Une autre théorie qui conduit le point de départ vers des approches culturelles dans le domaine de la traduction est celle de l'Ecole de Paris ou la théorie *du sens* de Marianne LEDERER et Danica SELSKOVITCHE (LEDRERE et SELESKOVITCH, 2014 : 10). Selon cette école, la traduction repose sur un principe essentiel : la traduction n'est pas un travail sur la langue, sur les mots, c'est un travail sur le message et sur le sens.

Quant à Jean-Louis CORDONNIER (CORDONNIER Jean Louis, 2002 :38), il définit la traduction comme une tradition culturelle liée à la construction de l'essence d'une culture. Il estime qu'on ne traduit pas dans toutes les cultures de la même façon. Il examine la problématique interculturelle au sein de la traduction en abordant cinq champs clé dans lesquels se déploie l'activité traduisante fil: altérité, histoire, critique, éthique et tâches de la traduction.

Mathieu GUIDÈRE (GUIDÈRE Mathieu, 2017 : 39), avance une approche interculturelle en prenant en considération la charge culturelle inhérente dans la langue arabe. GUIDÈRE propose une traduction interculturelle qui se base sur « *des équivalences à caractère culturel* » et qui dépasse largement les connotations dans le texte.

Dans cette étude, nous nous sommes basées sur la théorie de Lawrence VENUTI . Son approche culturelle révolutionne le domaine de la traduction. Il appelle à accueillir et respecter la différence culturelle, en permettant, enfin, au traducteur de conserver les traits culturels du texte original. D'après VENUTI, les « traces de l'étrangeté » devraient être présentes dans le texte traduit; car en mettant en relief les différences culturelles on aide à rapprocher les cultures et à établir des liens interculturels. Dans cette perspective, la méthode de VENUTI se rapproche de celle de BERMAN qui promeut, de son côté, une « éthique » de traduction qui cherche à respecter la différence de l'Autre.

Selon VENUTI , pour que le traducteur puisse produire un texte fidèle à l'original aux niveaux linguistique et stylistique, il faut juger les œuvres traduites différemment par les éditeurs et les critiques. Ce qui exige ainsi une « *éducation à l'étrangeté* » parmi les lecteurs et promeut l'altérité et l'ouverture sur l'Autre. VENUTI appelle ainsi à se positionner en ce qui concerne la culture de départ, en créant deux grandes tendances : la « *naturalisation* », et « *l'exotisation* ».

La *naturalisation* autrement connue par *la domestication*, souvent employée par les traducteurs anglo-saxons, tend à atténuer les éléments culturels dans le texte d'arrivée et à adapter le texte de départ en allant vers la culture cible.

Par contre, *l'exotisation* cherche à préserver les éléments originaux du texte et à transférer dans le texte traduit le maximum d'éléments propres à l'environnement culturel du texte source. Au sein de cette tendance, se trouvent plusieurs procédés de *l'exotisation* qui permettent de traduire les expressions idiomatiques dont les plus importants sont : la traduction littérale et les notes de bas de page.

Les expressions idiomatiques

Les expressions idiomatiques se constituent des unités lexicales indissociables qui forment ensemble de nouvelles significations, elles se chargent notamment d'implicites sociaux, religieux et culturels. Elles se caractérisent par le figement linguistique et le figement d'usage. Autrement dit, ce sont des constructions qui apparaissent « *en propre à une langue donnée et qui ne possède aucun correspondant syntaxique dans une autre langue* » (G. Gross, 1996 : 4). Elles se caractérisent également par leur sens figuré qui s'éloigne souvent de leur sens littéral ; c'est pourquoi leur compréhension pose toujours problème ainsi que leur traduction d'une langue à une autre.

La traduction des expressions idiomatiques s'avère d'autant plus difficile lorsqu'elles relèvent du registre familier. Bien que l'arabe classique constitue la quasi-totalité de notre corpus, le changement de registre intervient pour marquer une certaine oralité ironique et des sous-

entendus culturels. Les spécificités structurales de la langue arabe introduisent un double défi : reproduire le changement de registre dans le texte arabe et transposer la fonction et le sens des expressions idiomatiques.

Les expressions étudiées, en dialecte égyptien ou en arabe classique, ont pour origine le Saint Coran, la parole prophétique ou simplement les traditions sociales. Nous étudierons, par la suite, la traduction de ses expressions à travers les deux approches de VENUTI : l'*exotisation* et la *naturalisation* et leurs procédés.

A) L'exotisation

La traduction par exotisation, ou la stratégie de « distanciation », consiste à mettre en relief les différences linguistiques et culturelles de la société (ou la langue) de départ. (ELBADAoui, 2012 : 138). Étant une approche traductionnelle abondamment employée dans les textes littéraires à caractère culturel, MICHOT s'en sert afin de conserver les saveurs égyptiennes et le goût culturel du texte. Nous étudierons l'exotisation dans la traduction des expressions idiomatiques d'après deux procédés déjà cités : la traduction littérale et les notes de bas de page.

A.1) La traduction littérale

Considérée par Vinay et Darbelnet comme le troisième procédé de traduction est parfois une solution incontournable. Les chercheurs estiment qu'il y a des degrés de littéralité, lorsque la traduction littérale est très proche de la construction originale et correcte de point de vue syntaxique, on est donc loin de l'usage péjoratif du terme. (GOTTESMAN, 2006 : 100).

Expressions arabes	Traductions françaises
رمضان كريم ... الله أكبر	<i>Généreux Ramadan ! Dieu est plus généreux encore</i>
اللهم إني صائم	<i>Mon dieu, je suis en train de jeûner</i>
ماغريب إلا الشيطان	<i>Il n'y a d'étrange que le démon !</i>

لسانك طويل	<i>Ta langue est longue</i>
اللهم اجعله خيراً	<i>Mon dieu, rends cela bénéfique !</i>
مسح ذنوبه في ذقننا نحن، أو ذقن النساء	<i>Effacer ses péchés avec notre barbe à nous ou avec celle des femmes</i>
لا تكن مثل القفل.	<i>Ne sois pas comme un cadenas !</i>
وعد الحر دين عليه	<i>La promesse de l'homme libre est une dette dont il doit s'acquitter.</i>
بالهنا و الشفا	<i>Que cela vous profite et vous restaure</i>

L'expression «رمضان كريم» fait partie des expressions qui relèvent de la culture arabo-musulmane et qui marquent des manifestations annuelles, dans ce cas c'est l'arrivée du mois de Ramadan. Considéré chez les musulmans comme un mois de purification, ceux-ci échangent leurs vœux d'un mois plein de bienfaits. La réponse traditionnelle vient par la suite : « الله أكرم », ce qui veut dire: "Allah est toujours plus généreux". Vu que le traducteur préfère garder cette expression qui n'a pas d'équivalent dans la culture française, il procède à une traduction littérale de l'expression « Généreux Ramadan ! ». Cette traduction par exotisation vise à apporter une trace de l'étrangeté au texte cible. Le traducteur préfère garder cette expression propre à la langue/culture arabe. Il offre ainsi au lecteur une expérience de lecture hors normes afin de capter son attention sur une nouvelle culture.

L'expression : « اللهم إني صائم » spécifique également au mois de Ramadan, elle a comme origine la tradition prophétique. Les musulmans sont ordonnés de s'abstenir pendant le mois de Ramadan de toutes discussions inutiles. Ils sont donc habitués à utiliser cette formule : « اللهم إني صائم » pour se rappeler qu'il ne faut pas se lancer dans des conversations improductives, parce que le jeûne du mois de Ramadan est beaucoup plus que se priver de manger et de boire. Dans cette traduction

littérale : « *Mon dieu, je suis en train de jeûner* », MICHOT opte pour une traduction par exotisation qui met l'accent sur la culture arabo-musulmane du texte source. Le traducteur met la phrase entre guillemets pour aider le lecteur à comprendre que cette formule est la traduction d'une expression idiomatique dans la langue de départ. Il a transformé la phrase exclamative arabe en une phrase française déclarative, et il a ajouté la locution prépositive "en train de" pour marquer l'action en cours. Cette traduction n'est pas suivie d'explicitation.

L'expression « اللهم اجعله خير » est fréquemment utilisée en Egypte et ailleurs dans le monde arabe, comme la Syrie et la Tunisie. Employée surtout par les plus âgés, parce que les gens dans le monde arabe ont peur de trop rire, par superstition ou à cause d'une conviction ancrée dans l'imaginaire collectif, selon eux ça apporte un malheur évident par la suite. C'est pourquoi, lorsqu'ils rient beaucoup, ils disent : « اللهم اجعله خير » une sorte de prière qui veut dire : « que ce qui en suit soit quelque chose du bien ! ». La traduction littérale employée : « *mon dieu, rends cela bénéfique !* » s'avère compréhensible grâce à l'explicitation interne fournie par l'auteur dans le contexte source : « *allusion à la malchance de ce peuple et à son sentiment que rire n'est pas de son droit* » (Muthakarar Sa'em, 1990 : 64). En l'occurrence, le traducteur se colle au texte original afin de reproduire la même formule en langue cible suivant l'approche de VENUTI qui accorde une grande marge de liberté aux traducteurs pour atteindre un double objectif : respecter la culture source et rapprocher le sens de la langue cible.

L'expression arabe dialectale « ماغريب إلا الشيطان », est une réponse utilisée pour modérer l'étonnement généré par quelque chose. Si quelqu'un s'exclame : « C'est étrange ! » avec des connotations plutôt négatives, la réponse sera : « ماغريب إلا الشيطان » ce qui veut dire : « au contraire, c'est tout à fait normal ce qui se passe ». D'un point de vue culturel, le diable est mentionné dans cette expression parce qu'il représente dans la conscience arabo-musulmane le mal absolu, il est donc cité pour exprimer le mal extrême. Le traducteur favorise ainsi la traduction par exotisation d'après VENUTI qui va lui permettre de

respecter les connotations culturelles impliquées dans le discours de l'Autre. Il voulait, à travers cette traduction littérale : « *Il n'y a d'étrange que le démon !* », garder cette image spécifique à la langue arabe. Il a également eu recours à l'exclamation pour transférer le ton du texte original. Une autre traduction littérale aurait pu être : « *Seul le diable est un étranger !* ».

Des expressions telles que " مسح ذنوبه في ذقننا نحن، أو ذقن النساء " ou " لاتكن مثل القفل ", traduites littéralement par: "effacer ses péchés "et " ne sois pas un cadenas", d'après l'approche de l'exotisation, la traduction de Michot met en lumière les spécificités culturelles du texte de Bahgat, suivie tantôt d'une explicitation tantôt par une note en bas de page, ce que nous expliquerons dans la rubrique suivante. L'expression : « مسح ذنوبه في ذقننا نحن، أو ذقن النساء » est employée par l'auteur-narrateur pour expliquer de façon ironique comment les hommes échappent de leurs péchés en jetant la faute sur le diable ou les femmes. L'expression idiomatique : « يمسخها في ذقن » veut dire blâmer ou reprocher à quelqu'un d'autre nos fautes en essayant d'échapper de la responsabilité. Malgré la difficulté de comprendre une telle expression qui n'appartient pas à l'imaginaire française, et qui n'a pas d'équivalent dans la langue cible, le traducteur opte pour une traduction littérale: « *effacer ses péchés avec la barbe de quelqu'un* ». En conservant cette image qui relève uniquement de la langue arabe, le traducteur préfère mettre en lumière les manifestations de la culture de l'Autre (VENUTI, *the translator's invisibility*, 1995 :20). Le lecteur français pourrait comprendre qu'il y avait une expression dans la langue source qui était transmise telle quelle, il est donc confronté à un autre problème vu le manque d'un dictionnaire bilingue consacré aux expressions idiomatiques comme le dit Mathieu Guidère (GUIDERE, 2017, 77)

L'expression arabe : « لاتكن مثل القفل » est employée dans plusieurs dialectes, elle signifie le manque d'aisance et la timidité avec les filles. Le traducteur procède à une traduction littérale de l'expression : « *ne sois pas un cadenas* ». Dans le récit, l'expression porte des connotations ironiques, l'auteur-narrateur incite son fils à trouver une copine, bien

qu'il n'accorde pas les mêmes libertés à sa fille. L'expression provoque ainsi un rire jaune chez le lecteur arabe. Dans l'esprit de la traduction/exotisation, MICHOT opte pour cette traduction littérale qui met en relief les spécificités culturelles du texte de départ, en introduisant au lecteur français une expression originale qui ne fait pas partie de la culture française. C'est donc au lecteur de décoder les connotations liées à cette expression dans le monde arabe par le biais du contexte.

Quant à l'expression « لسانك طويل », elle est employée dans presque tous les dialectes arabes, pour désigner et dénigrer quelqu'un qui utilise des mots obscènes ou vulgaires, on dirait aussi une personne mal élevée. Le traducteur favorise une traduction littérale : « *Ta langue est longue* » bien que l'équivalent : « *avoir la langue pendue* » existe en français, le traducteur reproduit la même construction syntaxique en introduisant une formule étrangère à la langue française. Cette méthode traductionnelle de Michot se nourrit de celle de VENUTI qui préconise *des stratégies résistantes* de traduction (ELBADAOU, 2012 : 138). De ce fait, l'expression arabe devient un élément culturel qui résiste à l'assimilation des cultures étrangères et reprend une autre vie dans le récit français.

L'expression « وعد الحر دين عليه » relève de l'arabe classique et veut littéralement dire "la promesse est une dette". Nous trouvons l'expression équivalente qui porte d'ailleurs les mêmes significations en français : « *chose promise, chose due* ». Néanmoins, le traducteur opte pour une traduction littérale : « *la promesse de l'homme libre est une dette* » en ajoutant l'explication « *dont il doit s'acquitter* » afin de l'adapter à la langue cible. Malgré l'existence d'une expression équivalente en langue cible, le traducteur favorise une *stratégie résistante* de la traduction, celle de l'exotisation, en gardant le même ordre syntaxique que la langue arabe. Le sens de l'expression traduite est bien clair, c'est peut-être la raison pour laquelle le traducteur a choisi d'ignorer l'expression française et d'opter pour cette traduction qui est plus proche de la langue arabe.

L'expression dialectale « بالهنا و الشفا », présente dans plusieurs

dialectes arabes, est utilisée avant ou après les repas pour souhaiter que ce que vous mangez vous apporte les bienfaits et la santé. MICHOT choisit de procéder à une traduction littérale par des vœux et des prières : « *Que cela vous profite et vous restaure* ». Le traducteur transforme la locution nominale en une longue phrase: (conjonction + pronom démonstratif+ pronom personnel+ verbe) les deux noms employés dans l'expression arabe *هنا و الشفا* sont transférés par deux verbes: profiter et restaurer au mode subjonctif. Alors que l'équivalent : « bon appétit », existe déjà dans la langue française.

Nous constatons, par les biais des traductions étudiées, que la *traduction-exotisation* est une stratégie qui préconise une sorte de *résistance culturelle*, car l'identité culturelle du texte original est fortement présente. Lorsque le traducteur procède à une traduction littérale qui garde à tout prix les formules et les images du texte original, il introduit le lecteur étranger à la culture de l'écrivain. Cette stratégie traductionnelle accorde au traducteur une marge de liberté pour garder les structures qui sonnent différemment sans juger la traduction faible ou inachevée.

A.2) Les notes de bas de page

Deuxième procédé de l'exotisation, "les notes de bas de pages" sont employées à deux fins, tout d'abord pour expliquer des différences linguistiques et culturelles, lorsqu'un terme ou une expression n'existe pas dans la langue source, et également pour ajouter des informations supplémentaires au contexte historique et culturel du texte de départ.

Expressions arabes	Traductions françaises
<i>هللت زوجتي وكبرت وقالت : (ما شا الله يابيك ، ما شاء الله)</i>	<i>Elle s'est exclamée : « Il n'est pas de dieu sinon Dieu ! Allâhu Akbar ! », et m'a dit : - Ah ! Ce que Dieu veut, ô bey ! Ah ! Ce que Dieu veut !</i>

	<p><i>Note de bas de page : ma shaa Allah : une exclamation marquant l'admiration ou l'étonnement ..</i></p>
<p>الطبخ نفس، بفتح النون وفتح الفاء وتسكين السين</p>	<p><i>Il est dit, dans les proverbes, que la cuisine est une affaire de nafas – avec un a après le n et le j, sans voyelle après le s, une affaire de « souffle »</i></p> <p><i>Note de bas de page : Précision orthographique destinée à distinguer nafas, «souffle », de nafs. «âme ». On dirait en français que la cuisine est une affaire de doigté.</i></p>
<p>لا يتورع الرجل عن تقطيع السمكة وذيلها</p>	<p><i>L'homme n'hésite pas à mettre en pièces le poisson et sa queue</i></p> <p>Note de bas de page : <i>Expression signifiant «être dévergondé, libertin. Débauché ».</i></p>
<p>بسم الله توكلنا على الله</p>	<p><i>Au nom de Dieu ! nous nous confions en lui !</i></p> <p>Note de bas de page : <i>dans la troisième édition « dis : attaquez ! Au nom de Dieu »</i></p>

Dans le premier cas, les deux verbes « هلال » et « كبير » qui ont des significations propres à la religion islamique, étaient traduits de deux

manières différentes. Le verbe « هَلَل » veut dire en arabe la profession de foi et la déclaration qu'il n'y a pas d'autre Dieu qu'Allah. En français, il signifie un cri d'acclamation et d'enthousiasme « hurrah ! ». Le traducteur choisit donc d'ajouter une note explicative : « *Il n'est pas de dieu sinon Dieu* ». Quant au verbe « كَبِر », c'est l'acte de dire « Allâh Akbar ». C'est-à-dire Allah est plus grand de toute autre chose. Pourtant, ce verbe n'a pas d'équivalent en français. Le traducteur opte, à juste titre, pour la translittération : « *Allâh Akbar* ». Car ces verbes relèvent de la religion et il n'existe pas de verbes équivalents en français.

L'expression « مَا شَاءَ اللهُ » a plusieurs significations, le premier sens relève de la religion : la protection de l'envie ou du mauvais œil. Elle est également employée pour exprimer la joie, pour invoquer la *baraka*. Le traducteur opte pour une traduction littérale « *Ce que Dieu veut* » en répétant l'interjection « *Ah!* » et les points d'exclamation afin de préserver le ton et la joie voulus dans le texte source. De plus, la note de bas de page introduit la translittération de l'expression « *mashaa allah* » pour expliquer les sous-entendus de l'expression : « *une exclamation marquant l'admiration ou l'étonnement* ». La note s'avère essentielle pour que le lecteur français comprenne une des significations voulues par l'expression. Pourtant, elle ne prend pas en compte la dimension religieuse de l'expression.

Dans l'expression suivante, l'auteur cherche à expliquer au lecteur arabe le sens du terme polysémique : « نَفْس » employé dans l'expression « الطَّبِيخُ نَفْس ». Dans la langue arabe, le changement des accents « *Altashkeel* » change très souvent le sens d'un terme. C'est pourquoi l'auteur indique *Altashkeel* ou la manière de lecture dans le texte arabe « السَّيْنُ بِفَتْحِ النُّونِ وَفَتْحِ الْفَاءِ وَتَسْكِينِ ».

L'auteur a jugé cette précision nécessaire parce que le terme « نَفْس » en arabe possède plusieurs significations, il veut dire ; *souffle, haleine, respiration*. Il signifie aussi *goût*, ou bien *âme*. Le traducteur a ajouté la phrase suivante: « *Il est dit, dans les proverbes, que..* » pour indiquer la présence d'une expression idiomatique. Il procède ainsi à une *traduction-exotisation* en deux étapes : par translittération, après, par une

traduction littérale : « *la cuisine est une affaire de nafas – avec un "a" après le "n" et le "f", sans voyelle après le s, une affaire de « souffle »* ». De plus, la note de bas de page insérée par le traducteur explique la différence de la prononciation « *Précision orthographique destinée à distinguer nafas, « souffle », de nafs « âme »* ». Enfin, le traducteur ajoute en note de bas de page l'équivalent français de l'expression « On dirait en français que la cuisine est une affaire de doigté ». Bien que l'équivalent français existe, Michot essaye de sauvegarder l'étrangeté de l'expression arabe, convaincu que l'identité culturelle du texte se manifeste par le transfert fidèle des éléments culturels.

L'expression « لا يتورع الرجل عن تقطيع السمكة وذيلها » est traduite littéralement par « *L'homme n'hésite pas à mettre en pièces le poisson et sa queue* ». Cette expression égyptienne vise à critiquer un homme qui mène une vie dissolue. La *traduction-exotisation* ajoute une valeur au texte traduit, le lecteur cherche d'abord à comprendre le sens par le biais du contexte, il a ensuite recours à la note de bas de page fournie par le traducteur : « *Expression signifiant « être dévergondé, libertin. Débauché* », la note explicative marque d'une façon claire l'existence d'une expression idiomatique, ce qui permet d'orienter le lecteur vers le sens visé.

Les dernières expressions relèvent de la religion, la formule « بسم الله » est normalement prononcée avant de commencer quelque chose pour revendiquer le nom d'Allah et la *baraka* dans ce que font les musulmans. « *توكلنا على الله* » est une invocation prononcée lorsqu'on entame une mission ou quelque chose de difficile. Dans le texte source, le Shaikh l'utilise pour appeler ses invités à dîner comme s'il marque le début d'une bataille et pas juste un simple repas, d'où les connotations ironiques. La traduction de MICHOT : « *Au nom de Dieu ! Nous nous confions en lui !* », le sous-entendu de cette expression, selon le contexte, est expliqué dans la note de bas de page : « *dis : attaquez ! Au nom de Dieu* » ce qui explique mieux le sens, et fait en sorte que la formule originale qui relève de la religion soit bien présente dans l'œuvre traduite.

Il est à noter que MICHOT déploie un effort considérable pour respecter la culture et la langue de départ. Le traducteur a recours à la *traduction-exotisation* délibérément et consciemment pour préserver tant que possible les spécificités culturelles du texte de départ et inciter la curiosité chez le lecteur français.

La traduction littérale est, sans doute, la stratégie phare au sein de la traduction par exotisation de VENUTI et la plus utilisée dans notre corpus. La traduction littérale opérée par MICHOT vient secouer la réalité du lecteur étranger. Il se trouve, de ce fait, obligé de rentrer dans l'univers de l'Autre (arabe, musulman) pour mieux comprendre sa culture. Par conséquent, il sera primordial de construire un pont entre deux imaginaires qui ne vont jamais se fondre en une seule identité. La traduction de MICHOT met en relief la traduction littérale en tant qu'outil / atout qui va aboutir à une traduction qui ne cherche pas à masquer ou atténuer les éléments culturels du texte original, mais une traduction qui va maintenir l'identité culturelle du texte source constituant l'essence d'une traduction réussite.

Nous considérons l'approche de MICHOT courageuse car malgré l'équivalent qui existe parfois dans la culture cible, il préfère une traduction littérale qui peut « *exprimer le goût de la langue et se livrer au plaisir interdit des métissages* » (GOTTESMAN, 2006 : 104).

Si MICHOT opte pour une traduction littérale, parfois il est obligé à ajouter l'explication en note de bas de page. Ce choix offre des explications et des informations nécessaires concernant le contexte culturel et les allusions liées aux expressions idiomatiques.

Dans son livre *La traductologie arabe*, (2017), Mathieu Guidère aborde la question de l'importance des dictionnaires arabe-français spécialisés en expressions idiomatiques arabes selon leur registre; qui permettront au lecteur non arabophone, de comprendre les expressions idiomatiques: « *Le recours aux dictionnaires bilingues pose problème, puisque ceux-ci sont généralement dénués de toute information culturelle concernant les correspondances lexicales proposées entre les langues. Or, certaines traductions sont impossibles sans la prise en compte d'un*

grand nombre de phénomènes linguistiques qui relèvent de l'héritage culturel et historique, des habitudes de langage, des collocations et des expressions idiomatiques. » (GUIDERE, 2017 : 39)

B) La naturalisation

Deuxième approche de VENUTI, beaucoup moins utilisée par MICHOT, la naturalisation, aussi connue par *domestication*, rend le texte traduit plus naturel dans la culture cible, c'est-à-dire que l'on gomme ses particularités les plus visibles pour qu'il soit admis au sein de la « communauté d'accueil ». (Guidère, 2009: 30). Une traduction naturalisée a comme objectif la transparence et la fluidité du texte traduit en effaçant toute trace de son étrangeté. Dans cette rubrique, le traducteur a eu recours aux procédés de naturalisation : *l'équivalence et l'adaptation* pour rendre la culture de départ familière au lecteur de la langue/culture cible

Expressions arabes	Traductions françaises
يا ميلة بختنا	<i>Oh! Quelle déveine !</i>
حسك في الدنيا يابيه	<i>Puisses-tu rester vivant, ô bey</i>
بدون سلام ولا كلام	<i>Sans discussion</i>
أسلي صيامي	<i>Je soulage mon jeûne</i>
علي الطلاق	<i>Que mon jeûne soit rompu si je cède.</i>
نخطف ركعتين لله	<i>Offrons vite deux rak'as à Dieu !</i>

L'expression « يا ميلة بختنا » relève strictement du registre familier égyptien. Elle porte des significations négatives, et veut littéralement dire : « *Oh ! quel sort dévié !* » utilisée donc par les Égyptiens pour maudire leur sort. Le traducteur adapte l'expression : « *Oh ! Quelle déveine !* » supprimant la métaphore présente dans l'expression arabe. Il opte pour

une *traduction-adaptation* en choisissant le terme : « déveine » qui relève du registre familier et signifie : *la malchance, mauvaise chance persistante, scoumoune, mauvais œil*. Nous pourrions, dans cette optique, suggérer une équivalence proche de l'imaginaire français afin de rendre la culture de départ plus familière au lecteur français : « *quel malheur !* » ou « *quel dommage !* ».

L'expression égyptienne « *حسك في الدنيا* », veut dire littéralement : « *ta présence vaut le monde entier* », elle signifie une sorte de vœu d'une vie longue, à l'instar de l'expression « *انشا الله ما اعدمك* » ou bien « *مانتحرمش منك* » qui sont des prières placées dans une conversation afin d'inciter des affections d'empathie chez l'interlocuteur, ou bien en faisant une demande. La traduction fournie « *Puisses-tu rester vivant* » démontre que le traducteur a capté l'expression et il l'a adaptée en langue cible. Il emploie le participe passé du verbe « vivre » pour interpréter le sens voulu par l'expression et rendre la lecture plus fluide vis-à-vis du lecteur étranger. Nous constatons, que le rôle du traducteur se complique parce qu'il ne cherche pas à effacer les traces de l'étrangeté mais à reproduire une expression plus claire, pour qu'elle soit comprise sans faire perdre son identité culturelle.

La traduction littérale de l'expression : « *بدون سلام ولا كلام* » est « sans salutation ni parole ». L'expression signifie faire quelque chose à l'arrache, rapidement, sans l'introduire. L'adaptation faite par le traducteur : « *Sans discussion* » s'avère logique et plus adaptée à la langue française. Il a employé une locution simple, afin de donner le sens voulu par l'auteur et de rapprocher les deux cultures en question. D'après VENUTI, cette traduction par naturalisation pourrait assurer la lisibilité du texte dans l'univers d'accueil.

L'expression : « *أسلي صيامي* » se trouve parmi les expressions abondamment employées pendant le mois de Ramadan, surtout au registre dialectal en Égypte. Elle signifie une sorte de passe-temps pendant le mois de Ramadan pour faire passer la journée du jeûne. Dans le récit, l'auteur a explicité le sens de l'expression « *Nous observons les gens avec la gravité de ceux qui jeûnent et regardons les choses sans y*

porter attention » (Muthakarar Sa'em, 1990 : 29). Au niveau sémantique, le verbe arabe « يسلي » veut littéralement dire : *amuser*. Pourtant, la signification du verbe change quand il s'agit de l'expression « أسلي صيامي ». Lors de la traduction, le traducteur a visiblement repéré l'expression. Par conséquent, il opte pour l'adaptation en utilisant le verbe français « *soulager* » qui donne un des sens voulus par l'expression. Nous remarquons que la traduction de MICHOT vise à produire une expression compréhensible dans la langue cible qui appartient également à la langue de départ.

L'expression « علي الطلاق » qui se base sur la notion de la répudiation relevant de la religion islamique. L'expression est employée pour faire pression sur quelqu'un pour qu'il fasse quelque chose, en lui imposant une contrainte morale, autrement dit « soit tu le fais soit je vais répudier ma femme ». Le traducteur se rend compte de la situation dans la culture source et il a recours à une rédaction entièrement différente : « *Que mon jeûne soit rompu si je cède* ». On voit bien que l'équivalent fourni convient mieux au contexte général, le traducteur a remplacé l'acte de la répudiation par un autre qui est la rupture du jeûne. Vu que le récit aborde le thème du mois de Ramadan, MICHOT a jugé l'acte de la rupture du jeûne plus convenable au contexte et plus facile à être saisi par le lecteur.

L'expression : « نخطف ركعتين », employée souvent en différents dialectes arabes, met en lumière l'ironie qui réside dans le discours oral arabe à cause de l'opposition entre le verbe « نخطف » et l'acte qui s'en suit : la prière. Cette expression porte l'idée de la concrétisation de la prière. Le passage d'abstrait au concret fait que la prière est considérée comme un objet qu'on peut rapidement prendre/terminer. C'est-à-dire faire quelque chose rapidement ou finir l'affaire d'une manière pressée. L'expression est adaptée en français par le biais d'un équivalent « *offrons vite deux rak'as* » au lieu de traduire le verbe « خطف » littéralement par « *voler* » le traducteur choisit le verbe « *offrir* » qui est sûrement plus approprié lorsqu'il s'agit de la prière. Le traducteur ajoute l'adjectif « *vite* » pour rendre l'image plus significative.

Le traducteur introduit une note de bas de page afin d'expliquer le terme « *Rak'a* » traduit par une *translittération* dans le texte. Ce choix traductif est justifié parce que le terme « *Rak'a* » est inconnu pour un lecteur d'une culture française qui n'a pas la perception de la prière dans l'islam. L'explicitation dotée par le traducteur : « *Rak'a: sorte d'unité de mesure pour la prière rituelle, comprenant un certain nombre d'attitudes et de gestes accompagnés de formules, et dont le nombre varie.* » décrit le *Rak'a* comme une unité de mesure, normalement, définit comme un devoir et une unité de la prière.

Notre analyse montre bien que le traducteur ne cherche particulièrement pas à gommer la culture de départ. Il adopte, pourtant, *la traduction-naturalisation* pour assurer une certaine fluidité dans le texte traduit.

Cette approche s'avère utile pour surmonter un obstacle très répandu en traduisant les expressions idiomatiques, celui de l'allusion religieuse qui fait partie de la *charge culturelle* et rend la traduction plus difficile à cause des spécificités religieuses non-partagées entre les deux cultures. MICHOT procède ainsi à des changements créatifs dans une tentative de rendre les expressions plus proches du contexte.

Nous constatons également un autre obstacle, toutes les expressions dans ces rubriques relèvent du registre égyptien familier. Vu que la langue française ne se sert pas de la même variété linguistique que la langue arabe, le traducteur essaie de remédier au changement du registre avec l'ajout des interjections « *Oh!* » et « *ô* » ou les ponctuations pour signaler la présence d'une expression orale et reproduire le ton du texte original.

En fin de compte, un minimum de naturalisation doit être présent dans une traduction afin de garantir la compréhension. (SENÉCAL: 2017, p11). Il serait donc difficile de traduire un texte culturel sans avoir recours à la naturalisation, ce recours, étant modéré et tempéré va rendre le texte plus compréhensible et plus cohérent.

Conclusion

En traduisant les expressions idiomatiques arabes, le traducteur se charge d'établir un équilibre entre la traduction du sens et la traduction de la culture, pour que le message du texte soit adéquatement véhiculé.

Notre analyse montre que la traduction des expressions idiomatiques constitue un problème d'ordre extralinguistique. Celles-ci portent des implicites sociaux et culturels souvent non partagés entre les deux cultures. Les spécificités culturelles du texte littéraire amènent le traducteur à un autre défi lorsqu'il se trouve entre deux méthodes de traduction dont la fusion est difficile: l'*exotisation* et la *naturalisation*.

MICHOT adopte l'approche de VENUTI en gardant la culture de départ pour traduire les expressions idiomatiques arabes en employant fréquemment l'*exotisation*, et parfois la *naturalisation*. Cette traduction préconise « l'éducation à l'étrangeté » de VENUTI. L'objectif d'une telle approche est de préserver les caractéristiques culturelles de la langue de départ sans amender le texte de ses spécificités.

Dans cette optique, le traducteur opte, d'un côté, pour une *traduction littérale* qui garantit la fidélité à l'original. Il ne cherche pas à construire des structures ou des formules éloquentes, sa priorité est de démontrer les spécificités culturelles du texte de départ surtout par le biais des expressions idiomatiques. D'un autre côté, il procède à l'emploi des notes de bas de page considérées comme une stratégie incontournable en traduisant les expressions. Dans ce cas, les notes servent à expliquer l'expression idiomatique, ou ajouter l'équivalent français s'il existe. Et finalement, donner des informations supplémentaires autour du contexte historique et culturel.

La *traduction-naturalisation* s'avère utile lorsque le traducteur essaye de recréer les mêmes situations présentes dans le texte source par le biais de l'*équivalence* ou l'*adaptation*. En repérant les expressions idiomatiques, il cherche à les adapter à la langue cible pour reproduire des réalités qu'on juge équivalentes.

Les deux approches traductionnelles la *naturalisation* et

l'exotisation cherchent dans cette traduction à réconcilier les deux cultures en question. La stratégie traductionnelle suivie par MICHOT est conforme également à l'approche de BERMAN qui estime que « la traduction réellement éthique doit éviter tout « effet d'étrangeté » abusif que « l'effet de naturalisation abusif » (Pour une critique des traductions, 1995 : 93). Puisque, parfois, malgré une immense différence linguistique et culturelle entre la langue source et la langue cible, il y a des coïncidences qu'on pourrait expliquer du point de vue sociolinguistique ou psycholinguistique.

Globalement, l'approche traductionnelle de VENUTI pourrait être un véritable atout afin de construire l'essence d'une culture et contribuer à l'évolution perpétuelle des textes littéraires, ce que MICHOT cherche à réaliser en préservant les spécificités linguistiques et culturelles dans le texte traduit.

Bibliographie

Corpus

BAHGAT A, *Mouthakarat Saa 'm*, Dar Alshorouk, Caire, 1990.

Traduction: MICHOT J, *Mémoires de Ramadan*, L'Harmattan, Ecritures Arabes, 1991.

Ouvrages Consultés

BERMAN A, *La traduction et la lettre ou l'auberge du lointain*, Seuil, Paris, 1999.

DELISLE, *L'analyse du discours comme méthode de traduction*, Editions de l'Université d'Ottawa, 1980.

GUIDÈRE M, *Introduction à la traductologie*, De Boeck, 2016.

_____, *La traductologie arabe Théorie, pratique, enseignement*, L'Harmattan, Paris, 2017.

LADMIRAL JR, *traduire : théorème pour la traduction*, Payot, Paris, 1979 .

LEDERER M, *La théorie interprétative de la traduction : un résumé*.
Revue des lettres et de traduction, 1997.

SELESKOVITCH D et LEDERER M, *Interpréter pour traduire*. Les Belles Lettres, Paris, 2014.

VENUTI L, *The Translator's Invisibility: A history of Translation*, Taylor & Francis e-Library, 2004.

VINAY J et DARBELNET J, *Stylistique Comparee du Francais et de l'anglais*, Didier, 1977.

Articles sur internet

BALLARD M, *les stratégies de traduction des désignateurs de référents culturels*, In, *La traduction, contact de langues et de cultures*, Artois Presses Universitaires, 2005. pp.125-148.

<https://core.ac.uk/download/pdf/48574945.pdf>

CORDONNIER JL, *Aspects culturels de la traduction : quelques notions clés*, Meta, 2002, n°47, pp 38- 50

<https://www.erudit.org/en/journals/meta/2002-v47-n1-meta691/007990ar.pdf>

CUCIUC N, *Traduction Culturelle : Transfert de Culturèmes*, Presses Universitaires de France, 2011, n°47, pp137 -150
<https://www.cairn.info/revue-la-linguistique-2011-2-page-137.htm>

ELBADAoui A.M, Traduction de Quelques Faits Culturels du Français Vers l'arabe : retour de l'original a son point d'origine, 2021, n°25 pp 133-158 , TTR. <https://www.erudit.org/fr/revues/ttr/2012-v25-n1-ttr0555/1015350ar/>

GOTTESMAN C, *Quelques Réflexions Sur la Traduction Littérale*, 2006, pp 95 à 106 <https://www.cairn.info/revue-ela-2006-1-page-95.htm>

GUELADZE S, *Comment traduire des expressions culturellement chargées et des ambiguïtés linguistiques?* Université d'État I. Géorgie,2018, n°5, pp 351- 36.
<https://ojs.iliauni.edu.ge/index.php/eish/article/view/404/291>

MANSOUR L, *La traduction du dialogue dans la trilogie de Naguib Mahfouz : une déformation ou un parcours créatif?*, CADMO An International Journal of Educational Research, Université Roma III, Italie, 2008, pp19. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00181672/document>

SAAD ALI M, *La traduction des expressions figées : langue et culture*, Traduire [En ligne], 2016.
<https://journals.openedition.org/traduire/865>

SCHWERTER S, *D'une culture à l'autre. Le défi de traduire les marqueurs régionaux*. TTR, 2016, n°29, pp115-138, <https://www.erudit.org/en/journals/ttr/2016-v29-n1-ttr03915/1050710ar/abstract/>

Thèses consultées

KHADAR M, *La traduction de texte littéraire entre naturalisation et exotisation : le cas de KAN EL KHALILI de NAGUIB MAHFOUZ*, mémoire pour obtenir un master en traduction, L'université de Questentin, 2014.

SENÉCAL A, *La naturalisation et l'exotisation dans la traduction du reportage littéraire their blood is strong de john steinbeck*, Essai présenté exigence partielle de la maîtrise en études langagières, Université du Québec en Outaouais, 2017.